

APPEL À CANDIDATURES RÉSIDENCE DE FORMATION 2017-2018

cité de la voix
VÉZELAY



le lab

Pour la cinquième année consécutive, le Pôle Voix du lab, la Cité de la Voix et Franche-Comté mission voix s'associent pour reconduire des résidences de formation.

Cet appel à candidatures permettra à deux ensembles (un bourguignon et un franc-comtois) de :

- disposer de l'équipement de la Cité de la Voix (piano à queue, orgue positif, clavecin, studio d'enregistrement) pendant deux week-ends
- bénéficier d'une formation artistique prise en charge par les partenaires de cet appel à candidatures

CRITÈRES DE CANDIDATURES

Peuvent candidater les chorales, chœurs, ensembles et groupes musicaux comprenant au moins un chanteur. Cette pratique doit être exercée en amateur, à l'exception possible du chef de chœur et/ou d'un formateur vocal régulier qui peuvent être professionnels et/ou rémunérés. Le siège social de l'association doit être installé en région Bourgogne-Franche-Comté. La résidence de formation à Vézelay est cumulable avec d'autres types de soutien (dispositifs d'accompagnement, subventions, aides de tout type de collectivités territoriales ou programmes...).

MODALITÉS

Chaque chœur ou ensemble candidat devra envoyer, **par voie électronique uniquement** :

- la preuve de leur existence juridique (scan de la publication du Journal Officiel, par exemple)
- une présentation du chœur ou de l'ensemble (maximum 2 pages) : son historique | le nombre de membres actuels | la répartition par pupitres | les réalisations musicales effectuées lors des trois dernières années | le nom, numéro de téléphone et adresse mail de la personne à contacter
- le projet de formation à mettre en œuvre au cours de cette résidence : les envies et les besoins de formation du groupe et de son chef (technique vocale, répertoire, création ...) | le(s) formateur(s) professionnels souhaités, voire rêvés | les réalisations envisagées à la suite de cette formation
- le cas échéant : des enregistrements audio et/ou vidéos | l'adresse du site web et de la page facebook du chœur ou de l'ensemble.

Les candidatures sont à envoyer aux adresses suivantes avant le 18 juin 2017 :

Julie Besle | La Cité de la Voix : julie.besle@lacitedelavoix.net

Géraldine Toutain | le lab : gtoutain@le-lab.info

Laure Mercoeur | Franche-Comté mission voix : laure.mercoeur@fcmissionvoix.org

objet du message : candidature résidences de formation

Chaque dossier sera ensuite étudié par Nicolas Bucher (directeur de la Cité de la Voix), Géraldine Toutain (directrice artistique du Pôle Voix du lab) et Laure Mercoeur (directrice de Franche-Comté mission voix). Les chœurs et ensembles sélectionnés seront ensuite contactés pour approfondir et affiner leurs projets de formation.

Pour tout renseignement supplémentaire, contactez Géraldine Toutain et/ou Laure Mercoeur.